



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATION DES ASSISTANTS DE PRÉVENTION PRÉALABLE A LA PRISE DE FONCTION

RESPONSABLE CNFPT DE CE STAGE	Franck PETITEAU
CONTACT CDG	Géraldine LEVIER : geraldine.levier@cdg72.fr
DURÉE	5 JOURS (3+2 jours)

COUT	Formation non payante
PUBLIC	Tout agent proposé par sa collectivité pour assumer les fonctions d'Assistant de Prévention

OBJECTIFS	 ▶ Permettre la prise de fonction d'Assistant de Prévention ▶ Définir les situations de travail, le rôle de l'Assistant de Prévention ▶ Elaborer un lexique commun
CONTENU	 Définir le contexte réglementaire et les enjeux de la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique territoriale Identifier les différents acteurs de la prévention dans la fonction publique territoriale ainsi que leurs rôles Déterminer le positionnement et la fonction d'assistant de prévention Intégrer les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels Connaître et savoir utiliser les méthodes d'analyse d'une situation de travail Comprendre et appliquer la démarche d'évaluation des risques professionnels Traduire en situation professionnelle les acquis de la première séance Analyser l'accident de service ou la maladie professionnelle Distinguer et utiliser les documents obligatoires Rédiger rapports et compte-rendu adaptés aux publics concernés et communiquer à l'oral Déterminer les compétences nécessaires à l'exercice de la fonction d'assistant de prévention.
	prévention.

Pré-requis : Aucun

Cette formation est suivie d'un complément de 2 jours l'année suivante et d'une journée pour les années suivantes.